

Je veux défendre la vie, la dignité humaine et l'intérêt supérieur de l'enfant.

Une priorité, le respect de la loi Simone Veil qui a permis de protéger des millions de femmes des atroces dégâts des avortements illégaux qui ont laissé des traces sur les corps et les mémoires familiales. Mais il ne faudrait pas remplacer au fil du temps une violence par une autre violence ; l'Intervention Volontaire de Grossesse est naturellement une atteinte à l'intégrité physique et psychologique, un traumatisme qui blesse les femmes qui y ont recours. **l'IVG doit rester le dernier recours et c'est pourquoi je serai circonspecte face aux textes de loi qui tentent de banaliser l'acte.** Le recours élevé à la méthode médicamenteuse atteste d'une certaine facilité du "geste". Le temps de la réflexion et de l'écoute doit être privilégié. Formons les professionnels de santé et les acteurs sociaux à cet accompagnement indispensable auprès des jeunes filles et des femmes. Une femme sur 3 a recours à l'IVG au moins une fois dans sa vie, l'âge moyen est de 27 ans, les raisons invoquées sont trop souvent d'ordre matériel, or la contraception existe. **Je préconise de renforcer l'éducation aux risques d'une sexualité sans protection pour diminuer les IVG et combattre la propagation du virus HIV.**

Le délit d'entrave à l'IVG est condamnable s'il contribue à la désinformation et pour cela les dispositifs juridiques existent déjà, c'est pourquoi je suis hostile à l'extension de ce délit au numérique, un texte avant tout idéologique qui heurte une liberté fondamentale : la liberté d'expression. Débattre d'une telle loi en 2016, n'y avait-il pas plus prioritaire ?

Protégeons l'embryon humain des excès de la recherche scientifique et de sa commercialisation en encadrant très strictement les dérogations. La loi du 6 août 2013 lève l'interdiction de la recherche sur les cellules souches embryonnaires, les dérogations à but thérapeutiques accordées aux scientifiques existaient déjà, supprimer l'interdiction est une brèche de plus ouverte aux dérives que la loi Leonetti avait pourtant permis d'éviter.

Je suis hostile à une loi qui autoriserait l'euthanasie, mais tout à fait favorable au développement des méthodes d'accompagnement des personnes en fin de vie, domaine où en France nous avons du retard, augmentons les structures de soins palliatifs, formons les personnels en contact auprès des grands malades et dans les services de gériatries qui devraient être en première ligne de l'accompagnement de la vieillesse et de la fin de vie, pour les avoir fréquenté à plusieurs reprises ce n'est absolument pas le cas.

Mariage, filiation : le respect des valeurs familiales qui fondent notre société.

Protéger la filiation biologique

S'il n'est pas opportun à mon sens d'abroger le mariage homosexuel bien que j'ai milité pour l'union civile, je reconnais ce droit acquis, en revanche la loi Taubira doit être reprise et corrigée car ses conséquences peuvent induire une atteinte à l'intérêt supérieur et impérieux des enfants ; **nous devons protéger la filiation biologique de l'enfant à l'égard de son père et de sa mère** ainsi la loi ne doit pas permettre de considérer qu'un enfant est issu exclusivement de parents de même sexe, c'est ce qu'implique l'adoption plénière de couples du même sexe qui efface la filiation biologique de l'enfant.

PMA

Procréation Médicalement Assistée doit être uniquement réservée aux couples hétérosexuels dont l'infertilité est diagnostiquée,

GPA

Au nom de la dignité humaine, je suis formellement opposée à la Gestation Pour Autrui qui considère le corps d'une femme comme un instrument de commerce et installe un marché lucratif qui déjà recrute et exploite des femmes vulnérables. **La GPA réalisée à l'étranger et sa promotion doivent être sanctionnées.** Et nous devons aller au-delà de nos lois françaises, je défendrai donc l'idée d'une convention internationale initiée par la France contre la procréation et gestation pour autrui afin d'éviter la propagation de ce processus.

Divorce sans juge

Pourquoi activer ainsi le règlement du divorce ? **je pense que le contrôle du juge expert** qui permet le temps de la réflexion, du discernement et ainsi plus de justice entre les parties est nécessairement **plus protecteur des droits des enfants** issus de ce mariage.

Education

Vision de l'école et de la liberté scolaire

Que nos enfants sortent de l'école avec **les savoirs indispensables pour réussir leur vie**, ainsi focalisons-nous à l'école primaire sur l'apprentissage dès l'âge de 5 ans des savoirs élémentaires et fondamentaux que sont **la lecture, le calcul, l'écriture**, la connaissance de **l'histoire** dans l'ordre chronologique, et **l'anglais** langue internationale.

Permettons aux élèves d'avoir **des exercices à faire à la maison pour progresser**, et mettons en place du soutien à l'école par des parents volontaires pour les enfants qui manquent d'encadrement dans leur famille. Faisons le plus possible participer les familles à l'évolution de l'école de leurs enfants. **Donnons plus d'autonomie et de liberté aux établissements scolaires**, que le directeur aidé de l'équipe pédagogique, appuyés des parents soit doté d'un véritable pouvoir hiérarchique, c'est à lui de fixer des objectifs qualitatifs et quantitatifs pour la bonne marche de l'établissement, de choisir et d'organiser le travail des enseignants.

Libérons les enseignants pour qu'ils aient la capacité de choisir ce qui est le mieux pour leurs élèves. Le métier de professeur doit être revalorisé, c'est un métier qui devrait être de passion au contraire il suscite de moins en moins de vocation car il est exercé dans des conditions de plus en plus difficile, **ne lâchons pas les jeunes professeurs sortie d'université dans des classes sans une formation solide à l'art d'enseigner**, complément indispensable à leur cursus universitaire de spécialité.

Formons-les également à la polyvalence des disciplines qui évite l'hyper spécialisation de leur programme et favorise une plus grande ouverture d'esprit pour le plus grand bien des apprentissages des élèves. Valorisons leur rémunération en fonction de leur mérite et de leurs résultats avérés.

Le quinquennat socialiste à mis à mal l'école, **je suis pour l'abrogation de la réforme des rythmes scolaires** couteuse et fatigante pour les enfants ; **je suis pour la suppression des EPI** Enseignements Pratiques Interdisciplinaires qui ne peuvent s'imposer aux professeurs, ce qui permettra de rétablir des horaires complets en français, mathématiques, histoire-géographie et sciences. Les programmes de français et d'histoire devront être réécrits sous l'autorité d'académiciens.

Il est urgent de désencombrer l'Education nationale de sa lourdeur bureaucratique, je propose de supprimer le Conseil supérieur des programmes dont les choix et le langage n'est absolument pas adapté aux mutations de notre monde moderne et ne contribue en rien au redressement de notre système éducatif et enfin de réduire de manière drastique les circulaires et instructions ministérielles et académiques qui alourdissent le système.

Revalorisons l'apprentissage et l'enseignement professionnel

En Allemagne 16 % des jeunes de 16 à 24 ans sont apprentis en France 5 % ; en Allemagne 7 % des jeunes sont au chômage en France 25% !

La voie de l'apprentissage est la voie d'excellence pour accéder à l'emploi, je suis pour généraliser l'apprentissage dans les classes d'enseignement professionnel. Mais pour cela il faudra créer des sections d'apprentissage au sein des lycées professionnels et inciter les entreprises à embaucher des apprentis en les exonérant totalement des charges sociales. Il faut faciliter les réorientations pour que les élèves ne subissent pas un parcours qui ne leur convient pas. Et surtout finissons-en avec la discrimination dont est victime l'enseignement technique, leurs professeurs et leurs élèves ! En 30 ans de professorat j'ai pu constater le jugement dépréciatif généralisé des classes technologiques, c'est un non sens et contre productif pour le jeune qui entreprend cette voie et pour notre société toute entière.

Le décrochage scolaire : Ne pas renoncer !

Aucun jeune ne doit être laissé de côté, chaque enfant doit pouvoir trouver à l'école une réponse à sa situation, à son besoin. C'est à l'école en lien avec les parents et les équipes pédagogiques de découvrir l'enseignement le mieux adapté à l'enfant. Le décrochage scolaire trouve son origine dans des causes multiples et imbriqués, facteurs intellectuels, sociaux, handicap, psychologiques...l'enfant en difficulté est marginalisé progressivement dans sa classe et souffre, c'est pourquoi se développent des écoles privées qui ont pour seul objectif de redonner à ses jeunes l'envie d'apprendre et de progresser et de réussir. Les évaluations internationales montrent que le niveau des jeunes français chute. Puisque l'école de la République échoue et que les parents s'en détournent, j'encourage la création

des écoles de type Berlioz concept inspiré des travaux de Maria Montessori, ou des écoles privées sous contrat qui proposent une pédagogie différente mais néanmoins structurée et réussissent grâce à leurs méthodes innovantes à replacer les jeunes dans une dynamique de réussite personnelle.

Faisons en sorte également de faire découvrir aux élèves en difficulté l'univers du monde du travail ce peut être un moyen pragmatique de les remobiliser vers l'activité, leur donner envie de se construire un avenir ; cette démarche vers l'entreprise allié à une remise à niveau sur les savoirs fondamentaux peut permettre à ces jeunes de retrouver le chemin de l'emploi.

Face aux faits de violences à l'école

Pour permettre d'aider les jeunes à devenir des citoyens plus respectueux des autres, le sens de l'effort et le respect de l'autorité doivent être absolument réaffirmé à l'école ; pour se faire un règlement doit être élaboré par l'équipe dirigeante en y associant les parents et élément indispensable, une formation des jeunes enseignants à la gestion d'une classe. Le port d'une tenue vestimentaire propre à chaque établissement a du sens, pourquoi pas...cela donne aux élèves, quelques soient leurs origines, le goût d'être ensemble, tous égaux, ce sentiment d'appartenance au groupe exalté peut être porteur.

Soutenir les familles, première cellule de notre société

La gauche a remis en cause l'universalité des allocations familiales et les socialistes ont abaissé le plafond du quotient familial. La politique familiale est absorbée par la politique sociale, ce choix est discutable.

Je porterai le texte qui rétablira les allocations familiales pour toutes les familles et portera le plafond du quotient familial à 3000 euros par demi part.

Dans cette société qui évolue, les structures familiales sont bousculées, nous voyons augmenter les familles recomposées, monoparentales (85 % sont des mères célibataires), ces familles subissent des inégalités et des complications que je m'emploierai à combattre en simplifiant les situations. Les mères célibataires ont trop souvent du mal à obtenir les pensions alimentaires et par ailleurs la gestion compliquée de leur vie quotidienne : élever les enfants, leur travail, la maison à entretenir, les activités de soutien aux études et extras scolaires et les déplacements engendrés...toute cette inégalité de fait exige qu'on imagine pour elle et dans l'intérêt des enfants une aide significative pour rendre plus confortable la vie de ces familles. Je m'engage également à développer et diversifier les modes de garde de la petite enfance.

Liberté aux parents dans l'éducation qu'ils donnent à leurs enfants

Liberté de choix de l'école publique, religieuse, sous contrat ou hors contrat,

Liberté de choix de refuser que l'on enseigne à leur enfant la théorie du genre à l'école,

Liberté de choix de refuser les programmes d'éducation sexuelle s'ils ne sont pas conformes pas à leurs valeurs,

Liberté de choix de participer ou non à des évènements scolaires,

Liberté surtout de donner leur avis sur la vie de l'école.